

Le mercure au centre de l'attention à Genève

POLLUTION Alors que le cours de l'or atteint des niveaux record, la convention protégeant des effets toxiques du mercure utilisé illégalement pour produire le métal précieux est sous pression. A Genève, une réunion internationale discutera des moyens de freiner son commerce

PAULA DUPRAZ-DOBIAZ
(GENEVA SOLUTIONS)

Début octobre, la Communauté andine, un bloc d'Etats sud-américains, jugeait que le Pérou n'avait pas réussi à lutter contre l'exploitation aurifère illégale et le trafic de mercure. Elle donnait ainsi raison à une plainte déposée par des communautés autochtones amazoniennes qui affirmaient être empoisonnées par cette substance toxique. Lima s'est vu accorder un délai de vingt jours pour agir et a reçu l'ordre de réformer ses lois, notamment en mettant fin à un registre qui permettait aux mineurs illégaux d'éviter des poursuites pénales, et en confisquant leurs machines.

Mais le président péruvien – qui n'avait pas fondamentalement intérêt à changer le système en vigueur – a ensuite été destitué. Et le président du Congrès, José Jeri, quant à lui favorable à une législation autorisant l'exploitation minière illégale, a prêté serment. La Communauté andine a averti le Pérou que le non-respect de ses obligations pourrait entraîner le renvoi de l'affaire devant la Cour de justice de la région, avec le risque de sanctions commerciales. Pendant ce temps, les populations autochtones ont bloqué les cours d'eau afin de forcer l'Etat à réagir.



Des femmes traitent de l'or sur un site minier dans la région de Kédougou, au Sénégal, en janvier dernier. (ANNIKA HAMMERSCHLAG/AP PHOTO)

«Le mercure est l'un des produits chimiques les plus inquiétants pour la santé mondiale»

MONIKA STANKIEWICZ, SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DE LA CONVENTION DE MINAMATA

La sixième conférence de haut niveau (ou COP-6) de la Convention de Minamata a lieu actuellement à Genève. Ce traité, l'un des plus récents accords environnementaux, vise à aider ses 153 Etats membres à réduire et à éliminer le mercure et à protéger la santé humaine et l'environnement. Le lieu ne pourrait être plus approprié, la Suisse étant le premier importateur mondial d'or.

Un commerce en plein essor

L'une des priorités de la conférence, qui réunira cette semaine environ 1000 participants, dont des représentants gouvernementaux et des diplomates, est de lutter contre l'utilisation illégale du mercure dans l'exploitation artisanale à petite échelle de l'or à l'échelle mondiale, alors que le commerce de ce métal précieux est en plein essor.

Luis Fernandez, directeur exécutif du Centre pour l'innovation scientifique amazonienne (Cincia),

a aidé les autorités douanières péruviennes à saisir une quantité record de 4 tonnes de mercure illégal au début de l'année. Il met en garde: le mécanisme de surveillance du traité comporte des lacunes au niveau national. «La relation entre Minamata et l'exploitation aurifère artisanale à petite échelle est le maillon faible de la Convention de Minamata», relève-t-il.

Selon l'International Pollutants Elimination Network (IPEN), une alliance de groupes environnementaux et de santé publique, ce secteur, qui emploie entre 10 et 20 millions de personnes dans le monde, représente 20% de la production mondiale d'or et 37% de la pollution mondiale au mercure. Le Pérou, dixième producteur mondial d'or, contribue également de manière importante à l'approvisionnement mondial en métal produit par les petits exploitants miniers.

Alors que les cours de l'or atteignent des niveaux record, frôlant les 4400 dollars l'once à la mi-octobre, soit près du triple de leur valeur il y a 10 ans, le commerce du mercure a également explosé. Cela répond à la demande des mineurs artisanaux et à petite échelle, pour qui ce minéral liquide est le moyen le plus rapide de séparer le métal précieux du minerai.

Mais son utilisation a de graves conséquences sur la santé et l'environnement. «Le mercure est l'un des produits chimiques les plus

inquiétants pour la santé mondiale», estimait Monika Stankiewicz, secrétaire exécutive de la Convention de Minamata, lors d'une conférence de presse à Genève la semaine dernière. Selon l'Organisation mondiale de la santé, le mercure, qui s'accumule dans les organismes, représente une menace particulière pour les bébés dans l'utérus. Il provoque des troubles irréversibles du développement et des troubles neurologiques après la naissance, ainsi que des troubles cognitifs et des lésions organiques chez les adultes.

Exposition chronique

Dans les régions où le mercure est utilisé dans les opérations artisanales d'extraction de l'or, cette substance est brûlée sur les pépites d'or, puis absorbée par les plantes, le sol, les rivières et les poissons. Au début de cette année, le centre de recherche Cincia a découvert que 80% des membres des communautés locales et autochtones du nord de l'Amazonie péruvienne parties prenantes à la plainte déposée devant la Communauté andine ont été «exposés de manière chronique» à ce métal. D'autres études récentes, notamment au Nicaragua et au Kenya, ont révélé des niveaux élevés de mercure chez les femmes en âge de procréer.

Les peuples autochtones qui vivent souvent dans la pauvreté sont généralement les plus vulnérables

à l'exploitation de leurs terres. Cette situation, associée au changement climatique en partie causé par la déforestation due à l'exploitation aurifère, a «de graves implications sur les droits humains fondamentaux», alertait il y a quelques jours Marcos Orellana, rapporteur spécial des Nations unies sur les substances toxiques et les droits humains. Pourtant, malgré les risques et contrairement à d'autres produits qui utilisent du mercure dans leur fabrication, l'exploitation aurifère à petite échelle à l'aide du mercure continue d'être autorisée. Le traité de Minamata encourage les pays à la réduire ou à y mettre fin, mais sans fixer de date butoir.

Le rôle des importateurs

Pour Monika Stankiewicz, secrétaire exécutive de la Convention de Minamata, criminaliser l'utilisation du mercure dans les petites exploitations limiterait la capacité à travailler avec les mineurs pour trouver des solutions. «Parfois, il s'agit vraiment du moyen de subsistance de gens qui n'auraient aucune autre option pour gagner leur vie», explique-t-elle. La convention a d'ailleurs mis en place des mécanismes pour sensibiliser les communautés concernées aux risques sanitaires et environnementaux et les aider à abandonner son utilisation. Le traité exige également que les pays concernés élaborent et mettent en

œuvre des plans pour réduire son utilisation et son impact.

Le Fonds pour l'environnement mondial, qui finance des plans d'action nationaux visant à aider les mineurs d'or à se passer du mercure, pourrait jouer un rôle plus important, estime Marcos Orellana. Mais le manque de coopération internationale sape les efforts des Etats qui ont interdit le mercure, selon l'expert, qui accuse les Etats importateurs d'or de ne pas assumer leur responsabilité en matière de diligence raisonnable vis-à-vis des raffineries d'or.

Qu'en est-il de la Suisse? Berne applique des «réglementations très strictes» pour l'or provenant de ces petites exploitations et joue un «rôle important» dans la promotion des objectifs de la convention de Minamata, a affirmé Robin Poell, porte-parole de l'Office fédéral de l'environnement, à Geneva Solutions. Notamment grâce à un programme aidant les mineurs à mettre en place des chaînes d'approvisionnement traçables.

La Convention de Minamata a tout de même ouvert la voie à certains progrès. En 2012, un an avant son adoption, 4,4 kilotonnes de mercure d'une valeur de 232 millions de dollars ont été commercialisées dans le monde, contre 1,7 kilotonne pour une valeur d'environ 34 millions de dollars seulement en 2022, selon Yuyun Ismawati, coprésidente de l'IPEN. Une organisation dont la

campagne «Mercury-Free» («sans mercure») a joué un rôle déterminant dans l'adoption du traité de Minamata en 2013.

Cependant, des lacunes subsistent. Notamment dans la traçabilité. Depuis la ratification de la convention, le Mexique, l'Indonésie et la Chine rendent par exemple régulièrement compte des volumes produits par les mines et des permis délivrés. Mais une enquête récente a révélé que les autorités n'avaient pas détecté la plupart des volumes massifs de mercure trafiqués par un groupe criminel mexicain.

«Avec du mercure, on peut devenir mineur en une journée», explique Monika Stankiewicz. Les intermédiaires se rendent parfois auprès des mineurs pour leur offrir du mercure en échange de l'or qui leur sera vendu en exclusivité. Et la dernière ruée vers l'or a stimulé les marchés illicites et fait grimper les prix, en particulier dans les régions reculées.

Avant la conférence de Genève, des groupes de la société civile en Amazonie ont exhorté les Etats à interdire l'utilisation et la vente de mercure à l'échelle mondiale. Mais jusqu'à la semaine dernière, aucun des signataires de la convention n'avait bougé. Et de manière globale, ce texte est «resté inchangé» alors même que «l'exploitation illégale de l'or augmente», regrette Luis Fernandez. ■